

COMMUNE DE HAO

Polynésie Française
Subdivision des Tuamotu-Gambier

Effectif légal du Conseil : 15

Membres en exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 13

Dont 3 procurations**DELIBERATION N° 21 / 2023 du 12 JUIN 2023**

Approuvant le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice de 2022 du budget annexe de l'électricité

Présidence par : M. TAKAMOANA Maniara, 1^{er} adjoint au Maire de la Commune de HAO

Date de la réunion du conseil municipal : 12 juin 2023

Date de convocation : 22 mai 2023

Lieu de la séance : MAIRIE DE HAO

Membres présents : 10 membres

Membre(s) absent(s) ayant donné procuration : 03 membres

Membre(s) absent(s) : 02 membres

Secrétaire de séance : Mme MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette

Nom, Prénoms et fonctions	Fonction	Prs	Abs	Procuration à
Mme BUTCHER épouse FERRY Yseult	Maire		✓	
M. TAKAMOANA Maniara	1 ^{er} adjoint au maire	✓		
M. PIRIOTUA Anselme	2 ^{ème} adjoint au maire	✓		
Mme TANGI épouse HOLMAN Mirabelle	3 ^{ème} adjointe au maire	✓		
Mme TETUA épouse BUSTIN Francine	4 ^{ème} adjointe au maire	✓		
M. TAKAMOANA François	Maire délégué de AMANU		✓	Mme MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette
Mme MAIRIHAU épouse TUTEIRIHIA Marie-Madeleine	Maire délégué de HEREHERETUE		✓	
M. KOHUEINUI Atanase	Conseiller municipal	✓		
Mme TEUIRA-HIOE épouse MAIFANO Tehea	Conseillère municipale	✓		
Mme MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette	Conseillère municipale	✓		
M. ARAKINO Lothaire	Conseiller municipal		✓	M. TAKAMOANA Maniara
M. KAPIKURA Théodore	Conseiller municipal	✓		
M. TUAHINE Théodore	Conseillère municipale		✓	Mme TETARONIA épouse HIO Nadine
Mme TETARONIA épouse HIO Nadine	Conseillère municipale	✓		
M. TUTEAMARU Edgar	Conseiller municipal	✓		

Le maire expose :

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le compte administratif 2022 du budget annexe de l'électricité visé par la Trésorerie des Archipels ;

VU le courrier de convocation en date du 22/05/2023, portant convocation du conseil municipal ;

RF
HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/06/2023
987-200013456-20230612-DEL_021_2023-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'arrêter en recettes et en dépenses, en sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2022 du budget annexe de l'électricité comme suit :

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER
Recettes	40 365 423	8 452 257	12 134 097
Recettes de fonctionnement	15 624 922	3 875 853	-
Recettes d'investissement	24 740 501	4 576 404	12 134 097
Dépenses	40 365 423	9 955 907	12 389 680
Dépenses de fonctionnement	15 624 922	6 055 907	-
Dépenses d'investissement	24 740 501	3 900 000	12 389 680
Déficit global de clôture	-	1 503 650	255 583
Excédent global de clôture	-	-	-

Article 2 : Conformément aux dispositions des articles R-421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formée contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir de site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Maire et le trésorier des archipels de la Polynésie française sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

RF
HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/06/2023
987-200013456-20230612-DEL_021_2023-DE

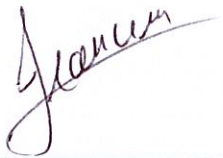
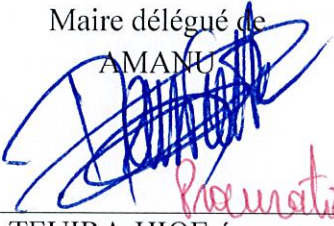
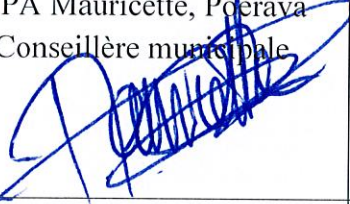
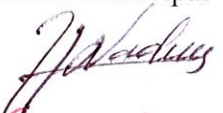
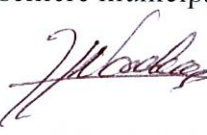
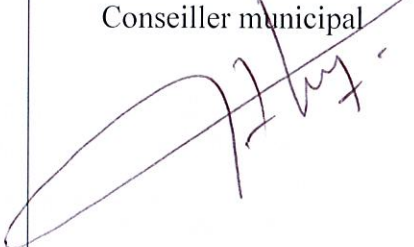
La présente délibération mise aux voix est adoptée comme suit :

Pour : 13 voix dont 03 procurations

Contre :

Ainsi fait et délibéré les jours, an et mois ci-dessus

Le conseil municipal

BUTCHER épouse FERRY Yseult, Chantal, Tuhiata Maire	TAKAMOANA Maniara Premier adjoint 	PIRIOTUA Anselme Deuxième adjoint 
TANGI épouse HOLMAN Mirabelle, Tekahu Troisième adjointe 	TETUA épouse BUSTIN Francine, Faraura Quatrième adjointe 	TAKAMOANA François, Terokehau, Péré, Timotéo Maire délégué de AMANU  Procurations
MAIRIHAU épouse TUTEIRIHIA Marie- Madeleine, Mahia Maire déléguée de HEREHERETUE	KOHUEINUI Atanase, Haumatanui Conseiller municipal 	TEUIRA-HIOE épouse MAIFANO Tehea Conseillère municipale 
MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette, Poerava Conseillère municipale 	ARAKINO Lothaire Conseiller municipal  Procurations	KAPIKURA Théodore, Marere Conseiller municipal 
TUAHINE Théodore, Tetuhua Conseiller municipal  Procurations	TETARONIA épouse HIO Nadine, Arei Conseillère municipale 	TUTEAMARU Edgar, Louis Conseiller municipal 

RF
HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/06/2023
987-200013456-20230612-DEL_021_2023-DE